

Caen, le 8 octobre 2019

A l'attention des parents

Objet : EXAMEN DU BAC PROFESSIONNEL

Madame, Monsieur,

**La Provisseure**  
Sylvie Trochu

L'E.P.S. a pour mission de former un citoyen cultivé, lucide, autonome et responsable de la conduite de sa vie corporelle pendant la scolarité et tout au long de la vie.

**Secrétariat de  
Direction**

Dossier suivi par  
ST/EP

La validation des compétences dans cette discipline s'effectue en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) sur l'ensemble du cursus engagé. Il s'agit de valider pour chaque candidat, des compétences méthodologiques ainsi que trois compétences propres et différentes, regroupées en un ensemble certificatif [BO spécial n°2 du 19 février 2009].

Téléphone  
02 31 52 51 00

Télécopie  
02 31 52 51 10

Mél

[ce.0140018u@ac-caen.fr](mailto:ce.0140018u@ac-caen.fr)

40 rue Victor Lépine  
CS85314  
14053 CAEN Cedex 4

Chaque élève choisit sur la liste établie et validée en commission académique le lundi 14 octobre 2019, l'ensemble qui le valorisera pour l'examen. En cas d'absence à l'une des épreuves sans justificatif médical, le candidat se verra attribuer la note de 0. Des dates de rattrapage sont prévues en cours d'année et du 2 au 3 juin 2020 pour les candidats inaptes aux dates fixées et des épreuves adaptées peuvent être proposées aux élèves ayant une inaptitude partielle.

Les évaluations seront fixées au dernier jour du cycle engagé dans une activité et les candidats émargeront la fiche d'examen attestant de leur présence.

Toutefois, s'il s'avérait impossible d'organiser le CCF à l'une de ces dates, les candidats seraient avertis au préalable et convoqués pour une nouvelle date.

La Provisseure,



Sylvie TROCHU